

---

**MAI 2019**

**PROPRIÉTAIRE**

**ADRESSE 1**

**ADRESSE 2**

**ADRESSE 3**

**Numéro de rôle :**

Bonjour,

Au nom de la Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM), je vous écris pour vous demander des renseignements précis sur la propriété susmentionnée.

Le rôle de la SEFM consiste à évaluer et à classer toutes les propriétés en Ontario conformément à la *Loi sur l'évaluation foncière* et aux règlements du gouvernement de l'Ontario

Nos dossiers indiquent que votre propriété a subi un changement visant à accommoder une personne âgée ou handicapée; par conséquent, vous êtes peut-être toujours admissible à une exemption de l'impôt foncier. Pour continuer à être admissible, votre propriété doit satisfaire aux critères suivants :

- des modifications ont été apportées à une maison existante, ou une maison neuve a été construite de façon à fournir des adaptations ou améliorer les installations afin de permettre à une personne âgée (65 ans et plus) ou handicapée d'y vivre;
- sans les adaptations ou les installations améliorées, la personne âgée ou handicapée serait contrainte de vivre à un autre endroit où des soins sur place sont fournis;
- cette maison doit être la résidence principale de la personne âgée ou handicapée;
- la propriété doit être un immeuble résidentiel ne comptant pas plus de trois unités résidentielles;
- Les modifications, les améliorations ou les ajouts doivent avoir été apportés après le 15 mai 1984. Dans le cas d'une maison neuve, celle-ci doit avoir été construite après le 15 mai 1984.

Pour nous aider à déterminer si vous êtes admissible, nous vous demandons de bien vouloir fournir les renseignements ci-dessous et de les renvoyer à la SEFM dans l'enveloppe préaffranchie fournie au plus tard le **31 juillet 2019**.

#### **Obligation de la SEFM de protéger vos renseignements**

Les renseignements personnels que vous fournissez sont recueillis par la SEFM en vertu des articles 10, 11, 14, 15, 16 et 16.1 de la *Loi sur l'évaluation foncière*. Conformément aux obligations de la SEFM prescrites par la loi, vos renseignements personnels seront utilisés principalement à des fins d'évaluation foncière, mais ils le seront également à des fins de planification par les municipalités et les conseils scolaires, de préparation de la liste électorale préliminaire qui est utilisée par les municipalités et les conseils scolaires pour créer les listes électorales définitives utilisées lors des élections, ainsi que de préparation de listes des jurés et de rapports démographiques. De plus, la SEFM peut utiliser vos renseignements pour obtenir des commentaires, faire des sondages et améliorer la prestation des programmes susmentionnés.

L'article 13 de la Loi indique les sanctions en cas de non-conformité et de divulgation de faux renseignements. Veuillez noter que si vous ne fournissez pas l'information demandée et faites

---



---

appel de la valeur imposable auprès de la Commission de révision de l'évaluation foncière, la Loi prévoit que le fardeau de la preuve passera de la SEFM à vous.

La SEFM prend votre confidentialité très au sérieux et elle s'engage à protéger vos renseignements personnels en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*. La SEFM s'engage à utiliser et à divulguer vos renseignements personnels, et à y accéder, uniquement avec votre consentement ou lorsque la loi le permet ou l'exige.

Merci de votre collaboration. Si vous avez des questions concernant cette collecte, veuillez prendre contact avec :

Numéro sans frais 1 866 296-6722  
Numéro ATS 1 877 889-6722  
Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h  
C.P. 9808, Toronto (Ontario) M1S 5T9.

You may also contact our call centre to request an English copy of this letter. / Vous pouvez également prendre contact avec notre centre d'appels pour demander un exemplaire en français de cette lettre.

Si vous avez des besoins en matière d'accessibilité, veuillez informer nos représentants de ce que nous pouvons faire pour mieux y répondre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la SEFM et la façon dont elle évalue les propriétés, veuillez vous rendre à l'adresse [www.mpac.ca](http://www.mpac.ca).

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Evan Brown  
Gestionnaire, Évaluation et relations avec la clientèle

---

**Veuillez fournir les renseignements demandés ci-dessous et renvoyer cette page avec les renseignements demandés.**

Ma propriété satisfait aux critères indiqués à la page 1 de la présente lettre :      Oui  
Non

En cas de réponse négative, veuillez indiquer la date à compter de laquelle la propriété en question a cessé de satisfaire aux critères d'admissibilité :

---

Date

---

Numéro de téléphone

---

Nom du propriétaire (veuillez écrire en caractères imprimés)

---

Signature

---